

**ABONNEMENT.**  
 Saumur :  
 Un an . . . . . 30 fr.  
 Six mois . . . . . 16  
 Trois mois . . . . . 9

**Poste :**  
 Un an . . . . . 35 fr.  
 Six mois . . . . . 18  
 Trois mois . . . . . 10

**On s'abonne :**  
 A SAUMUR,  
 Chez tous les Libraires ;  
 A PARIS,  
 Chez DONGREL et BULLIER,  
 Place de la Bourse, 33 ;  
 A EWIG,  
 Rue Talbot, 16.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.  
 Réclames, — . . . . . 30  
 Faits divers, — . . . . . 75

**RÉSERVES SONT FAITES**  
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,  
 Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,  
 Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 13 Mai 1878.

## ATTENTAT CONTRE LA VIE DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE.

Une dépêche partie avant-hier soir de Berlin fait connaître la tentative d'assassinat dont l'Empereur Guillaume vient d'être l'objet. En voici la teneur :

- « Berlin, 11 mai, 6 h. 40 m., soir.
- » Au moment où l'Empereur Guillaume, accompagné de sa fille, la grande-duchesse de Bade, revenait en voiture découverte de sa promenade habituelle, un ouvrier ferblantier nommé Lehmann, démocrate socialiste de Leipzig, qui se tenait sous les Linden, près du palais impérial, a tiré trois coups de revolver sur l'Empereur.
- » Ni Sa Majesté ni la princesse n'ont été atteints.
- » Lehmann a été arrêté immédiatement.
- » L'agitation est très-grande.
- » Une foule énorme stationne devant le palais et demande à voir l'Empereur, qui a paru à une fenêtre du palais, où il a été vivement acclamé. »

C'est à 6 h. 40 qu'à l'Elysée on a reçu une dépêche de notre ambassadeur à Berlin, M. de Saint-Vallier, faisant connaître l'attentat dirigé contre la vie de l'Empereur d'Allemagne.

Sur trois balles dirigées contre l'Empereur, une seule a effleuré la voiture ; les deux autres se sont perdues au loin.

L'émotion qui s'est produite à Berlin a eu pour cause le bruit, qui s'est aussitôt répandu en ville, que l'Empereur avait été mortellement blessé. C'est pour ce motif que l'Empereur a dû plusieurs fois se présenter devant la foule pour attester par sa présence qu'il n'avait pas été atteint.

L'assassin Lehmann a reçu, au moment où il a été arrêté, et quoiqu'il ne fit aucune résistance, de fortes contusions par les personnes qui, en l'arrêtant, voulaient le mettre en pièces.

On affirme que Lehman est l'instrument d'un vaste complot de socialistes qui aurait été tramé à l'époque de leur dernier congrès, tenu à Leipzig.

Tous les ministres ont été mandés à l'Elysée immédiatement après la réception de la dépêche, et, séance tenante, le Maréchal a adressé une dépêche de félicitations à l'Empereur Guillaume, en même temps que M. Waddington se rendait auprès du prince de Hohenzoln pour lui adresser, au nom du cabinet tout entier, ses félicitations.

(Assemblée nationale.)

Les dépêches particulières du *Soir*, du *Paris-Journal*, du *Gaulois* et du *Figaro* confirment les renseignements ci-dessus.

Le crime a été commis avec un rare sang-froid et une préméditation évidente, puisque le meurtrier a déchargé deux fois son arme sur l'Empereur, et qu'il a tiré un troisième coup sur les agents qui se précipitaient à sa poursuite. Heureusement les armes à feu sont de mauvais instruments d'assassinat : depuis Ankarström, aucun coup de pistolet n'a porté juste ; et encore Ankarström perpétrait son crime en plein bal, par conséquent à bout portant.

C'est en plein jour, dans l'endroit le plus fréquenté de la capitale, sur la promenade des Tilleuls qui est à Berlin ce que les Champs-Élysées sont à Paris, que l'audacieux assassin a commis son attentat.

### DÉCLARATION DE M. WADDINGTON.

Voici, d'après le compte rendu *in extenso*, le texte de la déclaration faite par M. le ministre des affaires étrangères en réponse à l'interpellation qui lui était adressée par quatre députés du groupe de l'Appel au peuple :

« M. Waddington, ministre des affaires étrangères. — Messieurs, il ne peut y avoir entre le gouvernement et les auteurs de l'interpellation qu'une divergence d'opinions sur la question d'inopportunité. Personne ici, ni dans le gouvernement, ni dans aucune fraction de cette Chambre, ne conteste l'utilité ni la nécessité de communiquer au Parlement les documents diplomatiques qui lui permettent, à un moment donné, de se former une opinion raisonnée sur la politique étrangère du gouvernement. (Très-bien ! très-bien !)

» Sur ce point, je crois que nous sommes tous d'accord ; il n'y a donc qu'une question d'opportunité.

» Je sais très-bien que, dans un pays voisin, il est d'usage de communiquer presque au fur et à mesure qu'ils se produisent les documents qui peuvent intéresser le pays relativement à la politique extérieure. Mais je ferai remarquer que la situation de la France n'est pas la même sous ce rapport.

» La nation à laquelle je fais allusion est engagée de la façon la plus directe, la plus immédiate dans les événements qui se déroulent, et elle pourrait être appelée, dans un avenir prochain, à y risquer son sang et sa fortune. Il faut donc que le Parlement, que la nation puissent se former, presque jour par jour, une opinion sur la conduite du gouvernement.

» Tel n'est pas et tel ne peut pas être le rôle de la France. La période de négociations qui dure depuis deux ou trois mois, et qui a été ouverte par la proposition du gouvernement autrichien en faveur d'un congrès formé des puissances signataires du traité de Paris, cette période n'est pas encore terminée. Il y a eu des phases diverses dans les négociations ; à l'heure qu'il est, je puis le dire, j'ai l'espoir fondé qu'elles aboutiront à une solution pacifique. (Très-bien ! très-bien !)

» Mais, en ce qui concerne le rôle spécial du gouvernement français, je rappellerai à la Chambre et aux honorables interpellateurs qu'il n'a jamais été et ne pouvait pas

être un rôle actif. Il a été celui de spectateur désintéressé, de conseiller amical, ayant de bons rapports, des rapports de confiance et de bonne volonté avec toutes les puissances de l'Europe, avec tous nos voisins sans exception. Notre politique a été constamment une politique de neutralité, de neutralité dans le présent, de neutralité dans l'avenir. (Très-bien ! très-bien !)

» Toute l'influence que le gouvernement a cherché à exercer est une influence morale, l'influence que donne la droiture, la loyauté et le désintéressement envers tout le monde ; elle a été exercée en faveur de la paix toujours... (Vives marques d'approbation), et je déclare hautement que le gouvernement n'a, à l'heure qu'il est, aucune espèce d'engagement, qu'il est libre de tous engagements, sauf ceux qui résultent des traités qui constituent le droit européen et qui, nul ne doit l'oublier ici, ont été revêtus de la signature de la France. (Très-bien !)

» Je ne connais au gouvernement aucun autre engagement que celui-là, et toute son action, je le répète, a été une action en faveur de la paix, du bon vouloir mutuel, cherchant à aplanir les difficultés et donnant les conseils amicaux que comportent les circonstances. (Applaudissements.)

» Cela dit, j'accepte le principe de l'interpellation et je prends l'engagement de communiquer au Parlement, aux deux Chambres, aussi complètement que mon devoir me le permettra, les documents relatifs aux négociations qui ont eu lieu.

» Je ferai cette communication à une époque peu éloignée, à la rentrée des Chambres, par exemple, en y comprenant presque toutes les dépêches que j'ai pu écrire moi-même ; mais je rappellerai à la Chambre que le rôle du gouvernement a été un rôle d'intermédiaire amical, que nous avons reçu des confidences, des insinuations, des propositions à transmettre à d'autres, et que le secret d'autrui ne m'appartient pas. (Très-bien ! très-bien ! à gauche et au centre.)

» Assurément, parmi ces dépêches, il y en a qui présenteraient de l'intérêt pour le Parlement, mais mon devoir et la raison

### Feuilleton de l'Echo Saumurois.

## LA PEAU DE L'OURS

NOUVELLE.

Il y avait une fois un bonhomme de meunier qui s'appelait Guilloux. C'était plaisir à le voir à la porte de son moulin, avec sa bonne grosse face réjouie, saupoudrée de farine, son bonnet de coton à la mèche menaçante et sa vieille pipe culottée. Ah ! le joyeux compagnon, et qu'il aimait à descendre dans sa cave pour nous faire goûter son petit bleu... petit bleu rouge, comme il disait en riant, le gaillard !

Dame ! les affaires marchaient, pas de concurrence dans les environs, pas de loyer à payer, presque pas d'impôts ; si bien qu'un beau jour il s'était offert une jolie petite meunière à sa convenance.

Son plaisir, à lui, était de grimper en haut du moulin, de s'accouder à la lucarne, et, les jours de marché, de voir arriver, au loin, sur la grand-route, les ribambelles de petits baudets chargés de blé, et dès qu'ils étaient à la portée de la voix :

« Dià hue ! criaient-ils, courage les enfants, le moulin a faim ; allons, Mascarille ! allons, Guillaudoux ! »

Alors il descendait et trinquait avec Mascarille, et trinquait avec Guillaudoux.

Mais voici qu'un jour, la grange d'à côté, vide et abandonnée, fut vendue à un monsieur venu de la ville ; et puis pendant un mois ce ne fut sur la route qu'une procession de voitures, de machines, d'outils, de roues, de maçons et de menuisiers.

— Que fait-on là ? demandait le meunier aux ouvriers.

— C'est une scierie mécanique, disaient les uns.

— C'est une fabrique de sucre, disaient les autres.

Mais que lui importait ? les petits baudets arrivaient toujours chargés de blé.

Un matin sa femme arriva effarée :

— Tu ne sais pas ! tu ne sais pas ! ce n'est pas une fabrique de sucre, ce n'est pas une scierie mécanique ; c'est une minoterie à vapeur !

— Une minoterie... répéta le meunier abasourdi.

— A vapeur !

— A vapeur ?

Ah ! si vous l'aviez vu, alors ; il était comme fou, courant dans le village, s'arrachant les cheveux, accusant le ciel, maudissant les minotiers.

Pendant deux jours il ne mangea pas, il ne

dormit pas, il ne fit que tempêter et gronder sa femme.

Mais le jour du marché arriva ; dès le matin il était à son poste, à la lucarne, en haut du moulin, attendant les baudets.

— S'arrêteront-ils à la minoterie ou viendront-ils chez moi ? se disait-il.

Et deux heures après, tous les petits baudets étaient chez lui. Aussi quelle joie, quelle bonne figure il faisait, comme il était gai !

Tous les petits baudets étaient chez lui, excepté celui de Mascarille.

— Au moins, disait-il à Guillaudoux, tu n'iras pas à la minoterie, comme Mascarille !

Et Guillaudoux lui jurait de ne pas aller à la minoterie.

Au marché suivant, tous les petits baudets revinrent au moulin, excepté celui de Guillaudoux, qui s'arrêta à la minoterie.

— Ingrat ! murmura le meunier.

A chaque marché les baudets revenaient, mais en moins grand nombre, et au bout de deux mois ils s'arrêtaient tous à la minoterie, et le moulin était devenu désert et silencieux.

Pauvre Guilloux ! il entama son petit bien, il le grignota pendant six mois, espérant toujours voir revenir ses clients.

Vaine espérance ! le petit bien fut totalement mangé que les petits baudets n'étaient pas revenus.

Alors il vendit tout ce qu'il avait d'inutile ; puis il passa au nécessaire : les chaises disparurent, les tables, l'armoire ; — ah ! pour l'armoire, il lui fallut du courage : un vieux meuble de famille ; pensez donc ! mais il le fallait ! alors il vida les tiroirs, farfouilla dans tous les coins, quand il aperçut, plié en quatre, un billet imprimé en bleu ; il l'ouvrit, c'était un billet de loterie ; il le lit : le gros lot était de 10,000 francs et se tirait le jour même à la ville !

Son visage se ranima, et ne se contenant plus de joie :

« Sauvé, sauvé ! » s'écria-t-il en descendant quatre à quatre l'échelle du moulin, et montrant à sa femme le billet de loterie : « Le bon Dieu ne nous oublie pas, dit-il ; j'avais laissé ce billet dans un tiroir, et voilà que je le retrouve ! »

Et la meunière ne se sent plus de joie !

— 10,000 francs, reprend Guilloux, et je vais les gagner, tu verras ! vite, mon chapeau, ma canne, je cours à la ville.

— C'est donc aujourd'hui le tirage ?

— Parbleu ! — Dans deux heures nous serons riches, riches ! je pourrai te payer...

— Une robe !

— Deux robes !

— Plus belles que celles de la boulangère !

— Ah ! bien plus belles ! — Allons ! bonsoir, ma petite femme !

d'Etat me défendraient de les communiquer. (Très-bien! très-bien! sur un grand nombre de bancs.)

» Il y a encore un point dont je voudrais entretenir la Chambre.

» On a parlé tout à l'heure de l'action de la presse. Eh bien, un de mes premiers soins, dès mon entrée au ministère, a été de déclarer à tous les membres du corps diplomatique, et de le faire savoir par tous nos agents à l'étranger, qu'en matière de politique étrangère le gouvernement français n'avait pas d'organe officiel. (Approbation à gauche et au centre.)

» J'ai voulu, dès le début, me dégager de toutes les polémiques de la presse. Je comprends le rôle de la presse d'une façon différente de celle de quelques-uns d'entre vous. Je crois que ce rôle consiste à débattre, à ventiler, pour ainsi dire, à examiner les questions à tous les points de vue; je crois que la tâche d'un ministre prudent, soucieux de son devoir, soucieux de la réserve que sa charge lui impose, est de suivre attentivement tous ces mouvements de l'opinion, d'y puiser les indications qui peuvent être utiles, de chercher à calmer par des conseils amicaux certaines intempérances de langage, et surtout de dégager son gouvernement, l'honneur et la dignité de son pays, des conséquences de toute polémique de presse. (Très-bien! très-bien!)

» Voilà comment je comprends le rôle de la presse; je l'ai dit et répété sur tous les tons, et je reconnais, avec mon honorable interpellateur, que la position que j'ai prise dès mon entrée au ministère n'a pas été inutile. Il y a eu, j'en conviens, des polémiques qui, si on avait pu en faire remonter la responsabilité jusqu'au gouvernement, auraient pu être compromettantes. (Très-bien!)

» Avec la position que j'ai prise, personne n'a été compromis; l'action du gouvernement est restée absolument libre, dégagée de toute espèce de préoccupation intérieure. (Très-bien! très-bien!) Il faut qu'on se dise une fois pour toutes qu'il n'est pas possible, en France, d'avoir un bureau de l'esprit public; ces choses-là sont finies pour jamais. (Marques d'approbation.) Il faut prendre son parti de toutes les discussions de la presse. Et, d'ailleurs, si la polémique de quelques journaux de gauche a été au-delà de la pensée du gouvernement, rappelez-vous la polémique de quelques journaux de droite; croyez-vous que vous ne m'avez pas gêné quelquefois? (Rires approbatifs au centre et à gauche.)

» M. Ernest Dréolle. — Au moins on ne leur attribuait pas une influence officielle.

» M. le ministre. — Des deux côtés les torts ont été à peu près égaux; si l'on peut critiquer quelques intempérances de langage des uns, on peut adresser le même reproche aux autres. Mais c'est là le petit côté de la question, et je répète que les intérêts du gouvernement et ceux du pays sont absolument dégagés de ces polémiques.

» Il ne me reste plus qu'un mot à ajouter avant de terminer.

» Si je pense qu'il y aurait de grands inconvénients à susciter aujourd'hui un dé-

bat sur la politique étrangère, je desiro néanmoins, et depuis longtemps, avoir l'occasion d'expliquer à mon pays, à cette Chambre, la politique suivie par le gouvernement depuis quelques mois; je le desiro pour mon honneur personnel, comme pour l'honneur du ministère dont je fais partie, et je crois que le jour où nous pourrions aborder ce débat franchement, complètement, mais sans commettre d'indiscrétion, la Chambre et le pays verront que les intérêts, l'honneur, la dignité de la France ont été constamment sauvegardés. (Très-bien! très-bien!)

» Je demande seulement à la Chambre de laisser au gouvernement le soin d'indiquer ultérieurement le moment où s'engagerait cette discussion.

» Tout le monde sait que depuis quelques jours des négociations importantes et délicates ont été reprises en faveur de la paix et de la réunion d'un congrès ou d'une conférence.

» Le moment serait mal choisi pour une discussion publique; mais je prends l'engagement de provoquer, d'ici à la fin de cette session, un débat dans lequel toutes les opinions pourront se produire, et dans lequel j'exposerai, je défendrai et j'espère faire approuver par cette Chambre la politique du gouvernement. (Vifs applaudissements sur un très-grand nombre de bancs.)

### Chronique générale.

Les chemins de fer en souffrance seront rachetés par l'Etat et provisoirement exploités par l'Etat. Ainsi a-t-il été jugé vendredi au Sénat. Le projet Freycinet, après avoir été vaillamment combattu par M. Caillaux qui a soutenu des amendements sur les quatre premiers articles, et dans la séance de vendredi par M. Bocher, a été adopté dans son ensemble par 489 voix contre 76.

Nous devons noter, pour la Chambre des députés, l'invalidation de M. Amigues (2<sup>e</sup> circonscription de Cambrai), qui a été prononcée à la fin de la séance du 9 mai.

La séance du 10 a été consacrée tout entière à l'élection de M. Trubert (Moissac). L'illustre Barodet a combattu les conclusions du bureau qui étaient favorables, et bien que son éloquence ne soit pas des plus entraînantes, il a obtenu gain de cause. M. Trubert a été invalidé. Il avait cependant obtenu une belle majorité: 4,400 voix de plus que le nombre exigé, et 2,200 voix de plus que son adversaire. Mais il fallait un nouvel exemple; M. Gambetta le voulait, et la majorité a obéi.

#### LE RÔLE DE LA FRANCE.

L'article du *Propagateur de la Nouvelle-Orléans*, intitulé: LE RÔLE DE LA FRANCE, et que nous avons publié samedi, inspire à l'*Espérance*, de Nantes, les réflexions qui suivent:

Et le sien ne sortait pas! Il n'en reste pourtant qu'un seul à tirer, c'est celui qui doit gagner les 10,000 fr.

Les roues tournent: on proclame le numéro 6,785.

— C'est moi! s'écrie Guilloux.

Pourtant une autre voix aussi a crié: c'est moi! Guilloux regarde alors son billet, et lit avec terreur le numéro 6,784! un nuage passe devant ses yeux; hébété, blême, abasourdi, il suit la foule qui l'entraîne; ne sachant où il va, où il marche, où il est, au coin d'une rue, une élégante voit un manque de le renverser; c'était celle d'un riche propriétaire, son voisin, qui, l'apercevant avec sa mine désespérée, l'invita à prendre place à ses côtés, et à lui raconter ses malheurs, pendant qu'il le conduirait au moulin.

Et Guilloux lui raconta l'histoire des petits baudets, et de la minoterie, et du billet de loterie.

Ils étaient déjà en vue du village, lorsque le pauvre meunier, jetant les yeux sur son moulin, poussa un « ah! » de désespoir.

La jolie meunière, ayant vu de loin son mari sur une belle voiture, jetait déjà par les fenêtres tout le vieux mobilier: les chaises, les tables, l'armoire, le lit, tout y passait!

Et Guilloux mettait sa grosse tête dans ses mains, et pleurait, et pleurait.

Le riche propriétaire fut ému; et lorsqu'il fut

« On ne peut mieux exposer et juger la situation de l'Europe, dans la question d'Orient.

» On ne peut présenter avec plus de perspicacité la position de notre malheureux pays.

» Le péril est partout.

» Péril résultant de nos institutions révolutionnaires.

» Péril à entrer dans le grand conflit qui se prépare.

» Péril à rester en dehors.

» Péril à laisser écraser l'Angleterre et l'Autriche.

» Comment résoudre toutes les questions soulevées, avec des éléments de trouble et d'instabilité à l'intérieur?

» Inquiets comme nous le sommes, pouvons-nous inspirer plus de confiance aux autres nations que nous n'en avons nous-mêmes? Ballottés par des courants contraires, toujours en peine de savoir si les partis qui nous divisent et nous affaiblissent seront vainqueurs ou opprimés; ne sachant à qui nous devons obéissance, aux passions populaires ou à un pouvoir régulier, nous sommes en suspicieux à tous les peuples.

» Nous comprenons les hésitations des nations voisines à nous faire entrer dans leurs alliances et à nous compter dans le concert européen.

» Cet état ne fait qu'encourager la Russie et l'Allemagne à l'exécution de projets longuement mûris et préparés, et alors que les autres puissances ont besoin de se concerter, de s'unir, de rassembler toutes leurs forces vives, pour arrêter de nouveaux envahissements, elles sont hésitantes à demander notre concours, tant elles redoutent nos divisions, tant elles craignent les courants démocratiques, qui entraînent la France vers la démocratie allemande.

» Le *Propagateur* dit, avec beaucoup de raison: — « Il faut que la France, constituée en République, fasse son deuil de toute sympathie de la part du reste de l'Europe, dont les principaux États, constitués en monarchie, doivent nécessairement tenir en suspicion une constitution qui est, pour la leur, une négation et une menace. »

» Si, au lieu de nous lancer dans toutes les aventures à la suite d'utopistes, d'ambitieux et de fous, nous pouvions nous recueillir; si, en présence des dangers imminents que nous courons, des courants nouveaux d'opinions pouvaient se faire jour et donner à notre pays des institutions stables, nous le verrions bien vite reprendre la place qu'il occupait, sous les Bourbons, dans le concert européen. Il n'est que temps, et ce ne serait pas trop de la coalition de la France, de l'Angleterre et de l'Autriche, avec les États secondaires, pour contrebalancer les deux grandes nations qui ont si habilement profité de nos divisions et de nos malheurs.

» Sachons-le bien, si l'Empire a causé de si grands revers à la France, la République est impuissante à les réparer.

» L'Exposition universelle avec ses fêtes, ses drapeaux et ses lampions, ne nous donnera point la paix et n'en sera point l'occasion.

arrivé chez Guilloux:

« Mon cher Guilloux, lui dit-il, depuis longtemps, je voulais agrandir ma propriété de ton côté, je t'achète ton moulin et ton champ, et je te prends chez moi comme garde, le veux-tu? »

Guilloux était si joyeux qu'au milieu de ses larmes il ne pouvait répondre. Il souriait pourtant!

— Un rayon de soleil dans un orage!

« Et maintenant, ajouta le bienfaiteur, tu sauras qu'il faut beaucoup plus compter sur le travail que sur les billets de loterie; quant à vous, ma jolie meunière, souvenez-vous de ne jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. »

(Extrait de *La Prime*.) RENE D'ALISY.

Un fruitier venait de remettre à un sergent de ville un jeune filou qui lui avait dérobé un pied de céleri.

— Arrêter un jeune homme pour un pied de céleri, disait une grosse commère, ça me paraît bien mesquin.

— C'est possible, répondit le fruitier, mais laissez-leur prendre un pied chez vous, ils en auront bientôt pris quatre.

M. X... ne veut pas convenir qu'il est Champe-

» La Russie ne peut s'arrêter après tant de sacrifices et tant de sang. L'opinion anglaise devant les menaces de l'Angleterre, et une lutte acharnée.

» Le Congrès ne sortira pas de l'Exposition universelle.

» Le Congrès de la paix, le rétablissement de l'équilibre des États, pourraient-ils être l'œuvre de l'Europe monarchique ou de l'Europe révolutionnaire? — G. M.

Les journaux républicains ont mentionné avec une satisfaction marquée les paroles prononcées récemment par deux généraux de l'armée française.

A Dijon, le général de Gallifet, dans un dîner donné aux officiers, a porté un toast aimable pour la République. Il a parlé de défendre « le sol de la République », ce qui pourrait prêter à des commentaires malins, et il a invité l'armée à « témoigner au Sénat » et à la Chambre des députés la profonde reconnaissance que lui inspire la profonde tude dont ils ne cessent de l'entourer.

A Soissons, le général Schmitz a de même vanté « la Chambre des députés qui venait d'affirmer sa sympathie pour l'armée territoriale en votant une loi qui assurait son avenir. »

La République française loue fort ces explosions de reconnaissance militaire. On voit qu'il n'est pas interdit aux officiers de faire de la politique... républicaine. Ceux qui parleront comme les généraux Schmitz et de Gallifet seront loués; mais ceux qui, par respect pour la discipline, garderont le silence, seront, sans doute, notés comme suspects.

On a saisi à la gare du Havre une caisse de lard salé, venant d'Amérique et à destination d'un négociant de Paris, très-connu pour ses opinions radicales.

La caisse était à double fond et contenait environ 500 brochures des plus ordurières contre un grand personnage politique que les honnêtes gens entourent de respect, mais que les radicaux détestent de tout leur cœur parce qu'ils prétendent qu'il tient la place d'un bon républicain.

M<sup>r</sup> Caverot, archevêque de Lyon, allant au-devant de la décision qui va être prise par le conseil municipal à ce sujet, s'est mis en mesure d'obtenir, des consistoires israélite et réformé, une déclaration de neutralité dans la question des processions de la Fête-Dieu, et a annoncé qu'il se réservait de s'adresser au ministre le jour où le conseil municipal de Lyon prendrait une mesure analogue à celle prise par le conseil municipal de Marseille.

Dans les groupes de la droite, quelques députés faisaient observer que le gouvernement avait scrupuleusement écarté des com-

nois, bien que son acte de naissance soit daté de Châlons-sur-Marne.

— Enfin, lui disait un de ses amis, puisque tu es né à Châlons, tu es Champenois.

— La belle raison! répondit X...; alors, si j'étais né dans une étable, je serais donc un veau?

B... a un domestique. Le matin de son entrée chez lui, il dit à ce groom: Cire-moi mes bottes, tu les trouveras en haut.

— Bien, monsieur.

Le groom sort et revient dix minutes après avec deux bottes, l'une en veau verni, luisante, l'autre en simple chevreau.

— Comment, dit B..., qu'est-ce que c'est que ces bottes-là?

— Je ne sais pas, monsieur, répond le domestique, — il y en a encore une autre paire commença!

On demandait à un monsieur fort préleux quel était son âge. Ce monsieur, en termes élégants et choisis, sa réponse, surtout à l'égard de la fraction de deux ans, il répondit à la fin:

— Monsieur! j'ai huit lustres et deux becs.

missions de l'Exposition universelle les hommes les plus méritants. C'est ainsi que, dans la section de l'agriculture, on s'étonne de ne pas trouver les noms de MM. Drouyn de Lhuys, le marquis de Bouillé, de Dam-pierre, qui sont présidents ou fondateurs de la Société d'agriculture, mais qui ont le tort d'être conservateurs.

Tous les efforts de la Prusse tendent depuis 1871 à augmenter le relief et le prestige de sa conquête. Il ne lui suffit plus aujourd'hui de placer à la tête des provinces conquises ses plus hauts fonctionnaires; elle songe à les ériger en vice-royauté qui aurait pour chef le prince héritier lui-même.

On mande, en effet, de Berlin que la nouvelle organisation administrative de l'Alsace-Lorraine est assez avancée pour que le Reichstag, après l'avis du conseil fédéral, puisse l'approuver avant sa séparation.

D'après ce projet, le prince impérial viendrait tous les ans habiter Strasbourg pendant trois mois. Il y serait entouré d'une cour, d'une représentation administrative, d'un conseil d'Etat, afin de flatter le parti qui aspire à l'autonomie des provinces.

S'il s'agit pour nos chers compatriotes d'une amélioration dans leur condition sociale ou politique, nous ne pouvons qu'y applaudir, mais nous doutons que telle soit la conséquence des nouvelles mesures adoptées par le pouvoir conquérant à l'égard du pays conquis.

L'exemple des conquêtes de la Russie en Orient prouve assez qu'on ne fonde rien de durable par la force et la violence. Il ne suffit pas de s'annexer des territoires, il faudrait avant tout s'annexer les cœurs et les sympathies des populations qu'on enlève à la mère patrie.

En Allemagne, on fait courir le bruit que l'Angleterre, en cas de guerre, s'est assurée une alliance continentale.

On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, de négociations entamées entre le cabinet de Londres et celui de Madrid.

## AFFAIRES D'ORIENT.

On prétend que le czar est dans la plus grande inquiétude, par suite de la réception à domicile, par de nombreux hauts person-nages, d'une proclamation du gouverne-ment révolutionnaire, qui s'initule gouver-nement national, appelant le pays à l'insur-rection et demandant une Constitution avec Assemblée populaire.

Est-ce encore un Comité de Salut public?

Les négociations pour le retrait simultané des Russes et des Anglais ont complètement cessé. La conférence de Londres n'a aucune chance de succès. Par contre, on négocie encore en vue de la convocation du Con-gress. Mais on ne se dissimule pas que le re-fus de la Porte d'évacuer les forteresses a donné un nouveau caractère de gravité à la situation.

Le bruit court que le général Tolleben va tenter un coup de main sur Buyukdéré et Roumeli-Kavak, pour commander le Bos-phore et l'accès de la mer Noire.

Un fait qui est considéré comme un in-dice de plus de l'imminence de la guerre, c'est qu'un grand nombre des plus riches familles anglaises domiciliées à Constanti-nople font des préparatifs de départ; quel-ques familles se sont déjà embarquées pour l'Angleterre.

## UNE REVELATION.

Les négociations actuelles sont conduites avec le plus grand secret. Ce n'est pas seu-lement sur Batoum et la Bulgarie qu'elles portent, mais encore sur un grand nombre d'autres points essentiels, sans parler de la concession primordiale.

Le marquis de Salisbury et le comte de Beaconsfield ont dit au comte Schouvaloff:

« Nous désirons la paix. Dites à l'empe-reur que tout dépend de lui, et rien que de lui. Ce serait méconnaître l'Angleterre, la plus pacifique des nations, que de pen-ser qu'elle compromettrait inutilement son commerce et son industrie. Mais, en même temps, dites bien à votre souverain

que nous avons un devoir à remplir, et que nous le remplissons avec la conscience de notre droit et de notre force. Dans les circonstances actuelles, nous ne pouvons vous confier le mémoire que vous nous demandez. »

M. le comte Schouvaloff est parti sans le mémoire qu'il avait assuré pouvoir présen-ter au czar. (Tablettes d'un Spectateur.)

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous pouvons annoncer aujourd'hui d'une façon positive que les courses de Saumur sont fixées aux dimanche 25 et mardi 27 août prochain.

Le carrousel de l'Ecole de cavalerie aura lieu, comme toujours, entre les deux jours de courses, le lundi 26.

Le service d'été a commencé aujourd'hui lundi sur les lignes de la Compagnie d'Orléans. Aucun changement n'a eu lieu, à la gare de Saumur, dans les heures de départ et d'arrivée des voyageurs.

## VOTE DE NOS SÉNATEURS.

Dans tous les scrutins auxquels a donné lieu le projet de loi pour le rachat des lignes secondaires de chemins de fer, MM. d'Andigné, Joubert et Le Guay, sénateurs de Maine-et-Loire, ont voté contre les amende-ments de M. Caillaux et pour le projet de loi de M. de Freycinet.

Il n'est pas inutile de signaler les désa-grément auxquels s'exposent les réservistes qui négligent de remplir les formalités pres-crites par la nouvelle loi militaire. Un indi-vidu vient de comparaître en police correc-tionnelle pour être venu s'établir à Bessenay (Rhône), sans prévenir l'autorité compétente de son changement de résidence. Le tribunal, conformément à la loi du 18 novembre 1875, l'a condamné à 16 fr. d'amende.

## LE CHANVRE ET LES TOILES A VOILES.

On lit dans l'Union de la Sarthe:

« Nous avons signalé, il y a quelques semaines, une décision prise par M. le Ministre de la Marine qui intéressait vive-ment notre département. Il s'agissait de l'exclusion absolue du chanvre des four-nitures de toiles à voiles destinées à la marine de l'Etat. Une quantité de ces toiles, pouvant monter à près de 300,000 mètres par an, avait été concédée à trois maisons de commerce qui devaient re-produire un type que la Marine française se proposait d'adopter. Les chanvres de notre contrée, qui sont fort recherchés par les fabricants de toiles à voiles, au-raient donc perdu ainsi un débouché important, et notre agriculture aurait été atteinte de la manière la plus sérieuse par cette mesure inattendue.

Les sénateurs de la Sarthe se sont émus de ce fait et, de concert avec leurs collègues des départements de l'Ouest où la culture du chanvre a le plus d'im-portance, ils ont adressé à M. le Ministre de la Marine des réclamations pressantes en le priant de revenir sur une mesure aussi désastreuse pour notre contrée. Ils saisirent en même temps le Conseil général de la Sarthe et la Chambre de commerce du Mans de cette question, et ces deux corps, défenseurs des intérêts de notre département, ont adressé de leur côté au gouvernement des vœux fortement motivés demandant que le chanvre fût admis sur le même pied que le lin dans les fourni-tures de cette nature.

L'honorable amiral Pothuau a com-pris la justesse et l'importance de ces ré-clamations et, bien que des conventions eussent déjà été faites avec les fournisseurs qui avaient été admis, il a fait rompre le traité et il a décidé qu'une quantité de 87,000 mètres seulement du nouveau type serait fournie au gouvernement; ce nou-vel engagement ne doit durer qu'un an au lieu de trois. De plus, désireux de donner satisfaction aux départements chanvriers si vivement intéressés dans cette question, il a décidé que 45,000 mètres de toiles à voiles en pur chanvre seraient prochaine-ment mis en adjudication dans le port de Cherbourg.

« Une expérience comparative sérieuse

pourra ainsi être faite sur le service que l'on peut obtenir de l'un et de l'autre tex-tile, et nous ne doutons pas que nos chan-vres ne subissent victorieusement cette épreuve. »

Nous rappellerons que le Conseil gé-néral de Maine-et-Loire, sur la proposition de M. de Soland, avait émis le vœu que l'emploi du chanvre ne fût pas exclu de la fabrication des toiles à voiles, comme le ministre de la marine l'avait déjà décidé. Nos producteurs de chanvre, si nombreux en Maine-et-Loire, apprendront avec plai-sir que le vœu du Conseil général a reçu un commencement de satisfaction.

## Faits divers.

Jeudi dernier, à Condé (Nord), à cinq heures du soir, deux soldats du 127<sup>e</sup> de ligne, condamnés à la prison, se sont éva-dés. Ils ont été bientôt poursuivis par une escouade de cinq hommes, commandée par un caporal. Une bataille s'engagea entre les deux fugitifs et les hommes de l'escouade; ceux-ci firent usage de leurs armes. L'un des évadés a été tué raide; l'autre a été gra-vement blessé de deux coups de baïonnette.

On ne sait encore qui a donné l'ordre de tirer; une enquête est ouverte.

Il existe dans le petit village de Cucq (Pas-de-Calais) un couple de pêcheurs, M et M<sup>me</sup> Valentin-Locroix, qui ont atteint l'un et l'autre, sans aucune maladie, quatre-vingt-seize ans. Ils sont nés, à quel-ques mois près, dans la même année, et sont mariés depuis soixante-dix ans.

Le mari, pensionné de l'Etat, n'a plus qu'un œil par suite d'une blessure reçue au service de la marine militaire; sa femme aussi n'a plus qu'un œil. Le nom-bre de leurs enfants et petits-enfants est considérable. Très-ingambes, tous deux pêchent encore.

Les habitants attendent avec impatience le jour où ils pourront fêter le centenaire de ces vénérables époux.

Un lac d'eau bouillante. — Au fond d'une étroite vallée ensermée de toutes parts entre de hautes montagnes, en forme d'enton-noir, se trouve, dit le Courrier des Etats-Unis, ce qu'on appelle le bol à punch du diable, à 30 milles du sud de Virginia City (Nevada).

On arrive au bord de l'orifice de ce bol par une colline qui a dû jadis être un volcan.

La première impression, en jetant les yeux sur cette espèce de chaudron, est que l'eau qui le remplit est de couleur verte; mais, si on regarde pendant un certain temps, on reconnaît qu'elle est transpa-rente.

La profondeur est très-considérable, car, en y jetant une pierre, on peut la sui-vre longtemps des yeux, dans son mou-vement de descente, avant qu'elle dis-paraisse définitivement.

En toute saison, cette eau est d'une cha-leur extrême, ainsi qu'on s'en est con-vaincu par de nombreuses expériences, dont la plus fréquente consiste à lancer dans le bol un serpent attaché par une corde.

Au bout d'une demi-minute, on retire le serpent cuit. Dernièrement, quelques Indiens Pintes étaient en visite au bol du diable.

L'un d'eux s'étant trop approché du bord, un fragment de rocher s'est dé-taché sous son poids, et il a été précipité dans la cuvette bouillante. Le lendemain, son corps est arrivé par lambeaux, suc-cessivement, dans une source d'eau chau-de, située à 500 yards de la base du bol du diable. Chaque morceau était entière-ment cuit et bouilli.

Deux députés, l'un conservateur, l'autre républicain, se rencontrèrent le 4<sup>m</sup> mai au bas du Trocadéro, chacun en quête de la place qui lui a été assignée.

— Ma foi! mon cher collègue, dit le se-cond au premier, j'ai un siège quelque part dans les tribunes; mais, du diable!

si je sais où il se trouve! Vous ne pourriez pas me dire par où l'on monte?

— En république, répond gravement le député de la droite, on ne monte pas, on descend!

A la Caserne. — Un réserviste doit tou-jours marquer le pas, et jamais — son mé-contentement.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Voici le sommaire des gravures contenues dans le dernier numéro de l'Univers illustré: Inauguration de l'Exposition universelle: le Maréchal-Président de la République et le cortège officiel traversant le parc du Trocadéro. — Les tramways sur le Trocadéro. — Statues colossales des divers nations à l'entrée du Palais du Champ-de-Mars. — Le pont d'Iéna élargi. — Vue générale du parc du Trocadéro. — Fraternité chinoise un jour de pluie. — Chinois peignant les vitri-nes de leur section. — Vernissage de mas-ques indiens dans le pavillon du prince de Galles. — Fête d'inauguration de l'Exposi-tion universelle. — Evénements d'Orient: le départ des réservistes écossais. — Vera Zas-soulitch. — Hirsova, sur le Danube, ville de la Dobrudja. — Lettre d'invitation pour le déjeuner de la centième représentation du Petit Duc. — Rébus.

Abonnements (Paris et départements): 4 an, 22 fr.; 6 mois, 11 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux: rue Auber, 3, place de l'Opéra.

## VIENT DE PARAITRE

à la Maison du PONT-NEUF

PARIS

Le CATALOGUE complet, avec gra-vures et moyens de prendre les mesures soi-même, de tous les vêtements Mode Été 1878.

ENVOI GRATIS.

QUATRE ARTICLES EXTRAITS DU CATALOGUE:

PARDESSUS Cheviott demi-saison 15

L'ELBEUF Vêtement complet, très belle nouveauté 29

COSTUME Complet, coutil fantai-sie, pur fil 9 75

ENFANTS Costume complet drap nouveauté 5 75

Adresser les demandes au Directeur de la

Maison du PONT-NEUF (Paris)

## Le COMPTOIR GÉNÉRAL des CHEMINS de FER

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital: un million de francs

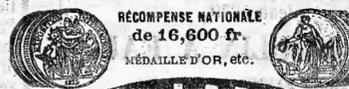
27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Se charge de la vente et de l'achat de toutes va-leurs au comptant, sans autres frais que ceux de l'agent de change, de l'encaissement des coupons, de l'échange et de la conversion des titres. L'admini-stration répond immédiatement à toutes demandes de renseignements financiers.

Adresser les lettres ou envois à l'ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

## Injection Brou et Capsules Ricord

(Voir aux annonces).



### QUINA LAROCHE

ÉLIXIR VINEUX

Apératif, Fortifiant et Fébrifuge

Contenant tous les principes des 3 quin-quina et très-recommandé par les médecins

contre l'anémie, le manque de forces,

chlorose, pâleur maladive,

affections de l'estomac,

fièvres invétérées, convalescences lentes, etc.

A PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & LES PHARMACIES

Dépôt à Saumur: CHEDVEVERGNE, phar-macien.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants, rendue sans méde-cine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 31 ans de succès.

100,000 Cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puis-sant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle fêtablit l'appétit, bonne digestion et sommeil r-ranchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastral-gies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bour-donnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse,

douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalés-cière du Barry. »

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 67,514 : Naples, ce 17 avril. — Monsieur. — Par suite d'une hépatite, j'étais tombé dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, d'écrire; j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre Farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalés-cière est bien nommée, car, béni soit le bon Dieu! elle m'a fait revivre; je puis maintenant m'occuper, faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de BRÉHAN.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine.

En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalés-cière, en boîtes de 4, 7 et 16 francs. — La Revalés-cière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 376 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVEQUE, négociant, rue Plantagenet; BREAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M<sup>lle</sup> BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épicière; BEAUFRETON-POIRIER, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup>, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (139)

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'hiver, 22 octobre 1877**

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 15 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — —		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — —	
12 — 30 — —		7 — 39 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 11 MAI 1878.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	73 95	» 35	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	676 25	» 25	»	Canal de Suez	735 00	» 50	»
4 1/2 %	103 00	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	652 50	»	»	Crédit Mobilier esp.	581 25	» 75	»
5 %	109 75	» 15	»	Crédit Mobilier	153 00	»	»	Société autrichienne	523 75	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	495 00	»	»	Crédit foncier d'Autriche	505 00	»	»	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	235 00	» 25	»	Charentes, 500 fr. t. p.	90 00	»	»	Orléans	346 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	506 00	»	»	Est	651 25	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	345 60	»	»
— 1865, 4 %	518 00	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1045 00	»	»	Est	344 00	»	»
— 1869, 3 %	399 75	»	»	Midi	820 00	» 25	»	Nord	347 50	»	»
— 1871, 3 %	393 00	»	»	Nord	1365 00	»	»	Ouest	349 00	»	»
— 1875, 4 %	502 00	»	»	Orléans	1120 00	»	»	Midi	343 00	»	»
— 1876, 4 %	500 00	»	»	Ouest	715 00	» 50	»	Charentes	367 50	»	»
Banque de France	3045 00	»	»	Yendée, 500 fr. t. p.	1255 00	» 50	»	Vendée	340 00	»	»
Comptoir d'escompte	705 00	»	»	Compagnie parisienne du Gaz	530 00	»	»	Canal de Suez	540 00	»	»
Crédit agricole, 200 f. p.	335 00	»	»								
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	355 00	»	»								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**

**GARE DE SAUMUR**

**(Service d'été, 13 mai)**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 15 — —	
9 — 1 — —	
1 — 25 — —	soir.
4 — 10 — —	
7 — 15 — —	
10 — 37 — —	

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — —	
9 — 40 — —	
12 — 40 — —	soir.
4 — 44 — —	
10 — 38 — —	

Le train partant d'Angers à 5 h. 45 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE ROTTIER, PIERRE.**

En vertu de l'article 493 du Code de commerce, les créanciers de la faillite du sieur Rottier, Pierre, forgeron à Cernusson, sont de nouveau prévenus que la vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le vendredi 24 mai 1878, à neuf heures du matin.

Le greffier,  
L. BONNEAU.

(246)

**Tribunal de commerce de Saumur.**

**FAILLITE ROBERT, AMBROISE.**

En vertu de l'article 493 du Code de commerce, les créanciers de la faillite du sieur Robert, Ambroise, boulanger à Saint-Florent, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, sont de nouveau prévenus que la vérification des créances de cette faillite aura lieu en la chambre du conseil du tribunal de commerce, le vendredi 24 mai 1878, à une heure du soir.

Le greffier,  
L. BONNEAU.

(247)

Etude de GUÉRET, notaire à Brain-sur-Ardenne.

**A VENDRE**

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1879,

**UN MOULIN A EAU**

A TROIS PAIRES DE MEULES,  
Appelé le MOULIN-NEUF.

Situé au Pont-Boisnier, commune de Brain,

Comprenant maison d'habitation et d'exploitation, prés et terre, dans le tenant, d'une contenance d'environ 4 hectares.

Ce moulin, qui ne manque jamais d'eau, est parfaitement achalandé.

Pour traiter, s'adresser à M. Alfred MOREAU, propriétaire à Montsoreau, et audit notaire. (248)

Etudes de M<sup>re</sup> REVERDY, notaire à Champdeniers, et de M<sup>re</sup> BARRION, notaire à Bressuire (Deux-Sèvres).

**A VENDRE**

UNE BELLE PROPRIÉTÉ  
De 206 hectares,

APPELÉE

**BOIS-BASSET**

Composée d'une ancienne habitation et de trois corps de ferme, située à deux kilomètres de la station de Coulouges-Thouarsais, entre Bressuire et Thouars.

Beau pays de chasse.—Gibier abondant. (233)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

**PREMIER ET SECOND ÉTAGES**

En totalité ou par parties,

Rue de Bordeaux, n° 32.

S'adresser à M. RUSSON, épicière, quai de Limoges, n° 38. (177)

**VÉRITABLES CAPSULES**

**RICORD**

FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du Goudron jointes à l'action anti-blennorrhagique du Copahu. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incertitude d'urine. — Prix : 5 fr.

**CHLOROSE, ANÉMIE**

**PILULES ET SIROP FAVROT**

au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS. Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

**CONSTIPATION ET MIGRAINE**

**PILULES DU D<sup>r</sup> BONTIUS**

Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.

Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

**INJECTION BROU**

Hygiénique, infaillible et préservative. Guérison prompte et sûre des Ecoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé.

Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ<sup>r</sup> de M. Brou.

Etude de M<sup>re</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**UN PRÉ**

Situé à Saumur, à l'angle de la rue de Bordeaux et de la levée de Nantilly, près l'octroi, contenant environ 20 ares.

Jouissance au 1<sup>er</sup> novembre 1878.

Ce terrain est très-convenable pour la construction.

S'adresser à M<sup>re</sup> MÉHOUS, notaire.

Etude de M<sup>re</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

OU A LOUER

Pour le 24 juin 1878,

**LA MAISON DE MAÎTRE DE PLAISANCE**

Commune de Villebriant, à 3 kilomètres de Saumur.

Avec cour, servitudes et grand jardin.

S'adresser à M<sup>re</sup> MÉHOUS, notaire.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

**DEUX MAISONS**

Montée de la Retraite.

S'adresser à la Retraite. (180)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1878,

**PORTION DE MAISON**

AVEC MAGASIN ET SALON,

Situés rue du Marché-Noir, occupés actuellement par M. Favreau.

**A LOUER DE SUITE**

**APPARTEMENT**

Rue du Petit-Maure.

S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

**FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.**

**FANT**

Rue Saint-Nicolas, 29, Saumur.

Volières, Poulaiers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre. Pares à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

**PRIX TRÈS-MODÉRÉS.**

NOTA.— Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

**FONDERIE IMPORTANTE** (Province) associée avec 100,000 fr. pour remplacer associé retiré. Affaire de premier ordre. — Beaux bénéfices justifiés.

AGENCE DE L'INDUSTRIE, rue Vivienne, 17, Paris. (240)

UNE ANGLAISE demande à donner des leçons chez elle et à domicile.

S'adresser au bureau du journal.

Un propriétaire des environs de Saumur demande un domestique sachant panser les chevaux.

S'adresser au bureau du journal.

**MAISON GABORIT**

6, rue Saint-Jean, SAUMUR

**DRAPERIE, NOUVEAUTÉS**

**TOILES**

On demande un apprenti.

PRIME AUX ABONNÉS D'UN AN

**A LA FRANCE FINANCIÈRE**

Deux entrées à l'Exposition universelle de 1878.

S'adresser à l'AGENCE DE LA FRANCE FINANCIÈRE, 1, Place des Victoires, à Paris. (241)

M<sup>re</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.



**TÉLÉPHONE**

AVEC

**Avertisseur.**

**BAZAR DU VOYAGE**

3, place de l'Opéra, 3

OU A L'USINE

42, rue Rochecouart, 42, PARIS.

Prix : 15 fr. la Paire.

Fil double spécial, 30 c. le mètre.

**AVERTISSEURS ÉLECTRIQUES**

ALLANT JUSQU'À 20 KILOMÈTRES.

Installation facile.

Envoi franco Prospectus et Notices.

Saumur, imprimerie P. GODET.